

**COMMISSION D'ÉQUIVALENCE 2022  
ADMISSION EN 2<sup>ème</sup> CYCLE  
(intégration possible en semestre 7 UNIQUEMENT)**

**DATES ET CONDITIONS D'ADMISSION**

Intégrée au sein d'un écosystème lui permettant d'aller au-delà des missions traditionnelles dévolues aux écoles d'art, MO.CO. Esba met en place un modèle pédagogique original, intégrant année par année les étudiant/es à la vie de l'institution. Ils/elles sont ainsi invités/es à participer pleinement aux activités des deux espaces d'exposition :

Des rencontres, workshops et visites d'ateliers organisées avec artistes, curators et critiques, jusqu'aux stages effectués au sein des services des expositions, de la médiation, de la régie ou de la communication, en passant par un riche programme de conférences, tables rondes et projections.

Cette immersion forme le cœur du projet pédagogique de l'école : participatif, basé sur la confrontation des points de vue et développant ses projets à l'échelle d'un territoire, tout en tissant activement son réseau à l'étranger.

**Qui peut se présenter à la commission d'équivalence de deuxième cycle :**

- Les candidats justifiant de 180 crédits européens (ECTS)

\* obtenus en France dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé reconnu par l'Etat ou que le cycle d'étude suivi soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau.

\* obtenus dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

- Les candidats ayant obtenus des diplômes hors de l'Union Européenne. Ces diplômes feront l'objet d'un contrôle de comparabilité avec les diplômes français.

**Date limite de dépôt des dossiers d'inscription et de création personnelle : 25 MARS 2022**

**Entretien : 10 MAI 2022**

Retrait du dossier, 2 possibilités :

1- en le demandant par mail à l'adresse [scolarite@moco.art](mailto:scolarite@moco.art)

2- en imprimant les documents sur le site internet de l'école [www.moco.esba.art](http://www.moco.esba.art) ou le site du MO.CO [www.moco.art](http://www.moco.art)

Le dossier d'inscription devra être adressé IMPÉRATIVEMENT par mail à : [scolarite@moco.art](mailto:scolarite@moco.art)

**Attention :** le service scolarité vous fera parvenir un mail d'accusé de réception et un lien vous permettant de déposer votre dossier de création personnelle\* ainsi que la note d'intention\*\*

## PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Fiche d'inscription à la commission d'équivalence dûment complétée
  - Virement bancaire de 50€ correspondant aux frais d'inscription (voir RIB plus bas)
  - Etat civil : - photocopie du livret de famille : parents et candidat pour les français et Carte d'identité, copie du passeport ou extrait de naissance pour les étrangers
  - Attestations de diplômes et bulletins de notes, attestations de diplômes traduites et certifiées pour les candidats étrangers. (*En raison de la situation sanitaire actuelle, nous savons que vous ne pourrez fournir certains documents, nous en tiendrons compte.*)
  - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense pour les candidats français
  - Attestation du TCF - Test de Connaissance du Français niveau B2, indispensable pour les étudiants étrangers de pays non francophones. Ce test peut être présenté :
    - \* soit à l'étranger dans les ambassades, consulat général de France, alliances françaises, service de coopération culturelle, universités..
    - \* soit en France dans les centres agréés par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (C.I.E.P.). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse internet suivante : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)
- Les résultats de ce test seront nécessaires avant l'inscription à l'école des candidats non francophones.  
Le niveau B2 est indispensable pour la totalité du cursus

### ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX ARTS REGIE AV RECETTES EPCC 3M

#### RIB

Code banque : 10071

Code guichet : 34000

N° de compte : 00002004228

Clé RIB : 42

Domiciliation : TPMONTPELLIER

#### IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1007 1340 0000 0020 0422 842

BIC (Bank Identifier Code) TRPUFRP1

**Suite à l'accusé de réception de votre dossier complet, vous devrez déposer le dossier de création personnelle et la note d'intention sur le lien qui vous sera transmis.**

\* Le **dossier de création personnelle** devra obligatoirement comporter une sélection de 15 œuvres représentatives de votre travail de production et de vos recherches.

\*\* La **note d'intention** : En vue du mémoire à rédiger lors du 2<sup>ème</sup> cycle, nous fournir une note d'intention qui comprendra :

- en 5 ou 10 lignes, l'énoncé des enjeux de votre travail plastique
- en une page, votre projet de mémoire en lien avec une ou plusieurs problématiques de votre travail plastique. Vous justifierez votre choix de sujet par une argumentation concise et précise avec les références associées artistiques et théoriques que vous trouverez pertinentes.

L'absence de ces pièces sera un motif de non admission

## DEROULEMENT :

Commission de pré-sélection : **21 avril 2022**

Courrier de réponse ou de convocation par mail : **à partir du 26 avril 2022**

Entretien avec le jury des candidats dont le dossier a été retenu : **le 10 mai 2022 à partir de 9 heures**

**Lieu : Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier  
130 rue Yehudi Menuhin - 34000 Montpellier**

Résultats : **A partir du 4<sup>er</sup> juillet 2022**, par affichage au MO.CO. Esba, sur les sites internet [www.moco.esba.art](http://www.moco.esba.art) et [www.moco.art](http://www.moco.art)

*Attention, aucun résultat ne sera donné par téléphone.*